

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 10 juin s'est réuni le 17 juin 2010 en session ordinaire sous la présidence du Maire.

Présents :

Absents excusés : Dominique ROBIN  
Pierre Antoine CHABOISSON  
Guy DETOT

Secrétaire de séance : Chantal FERDOELLE

Ouverture de séance à 18h30.

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 27 mai 2010 qui est approuvé à l'unanimité des présents.

## PLU

Le maire rend compte de la réunion du 9 juin en présence de M. Le Sous-Préfet de Loches, des maires de BOSSAY et BOUSSAY et de Gérard HENAULT, Président de la communauté de communes. L'idée d'un PLU pour chacune des trois communes avec un même bureau d'étude pourrait permettre des projets communs tant au niveau de l'eau et que de l'assainissement. Dès lors que cette entente existe déjà, le choix d'un bureau d'étude différent ne constitue pas un obstacle à maintenir et conforter l'entente inter communale.

La DDT a présenté l'analyse détaillée des offres à la commission d'appel d'offres le 9 juin 2010 pour le recrutement d'un bureau d'études en vu de l'élaboration d'un PLU. L'ouverture des plis est intervenue le 26 mai 2010.

3 entreprises consultées spontanément ont fait parvenir leur pli conformément au dossier de consultation  
2 ont fait parvenir une offre sur leur demande de dossier  
3 n'ont pas donné suite au dossier de consultation

URBAN'ISM	32198.71€
Agence URBA 37	31885.56€
ECP URBANISME	43127.76€
Cabinet KYRIAKOS	proposition incomplète
ADUC	29098.68€

Après examen des compétences de chaque membre, des méthodes de travail proposées, des délais d'études et des qualités relationnelles de l'équipe établie par les services de la DDT, la commission propose de retenir l'offre de l'agence URBA dont le siège social est à la Chapelle Blanche. Le conseil accepte la propose et charge le maire de signer le marché correspondant.

Le maire procède ensuite à la composition de la commission du PLU :  
Dominique ROBIN, Jean Paul CHARRIER, Gérard THOREAU ? Chantal FERDOELLE, Christophe LABRACHERIE, André NEAU, Jean François VERON.  
La commission se réunira le 12 juillet prochain à 17 heures en salle de conseil.

## **ASSAINISSEMENT**

Le maire propose de revoir les tarifs pour le branchement au réseau d'assainissement.  
Le branchement simple sera porté à 1500€ et le branchement au réseau à 2000€.  
Le conseil, après en avoir délibéré approuve la proposition.

## **Location de vélos**

Le maire rappelle que la commune dispose de 16 vélos. Elle pourrait proposer ceux qui sont en état à la location durant la saison estivale, au public fréquentant le camping. Une régie a été créée à cet effet le 9 juin 1993.

Le conseil adopte les tarifs suivants :

Adulte : 5€ la journée

3€ la demi-journée

Enfant ( jusqu'à 12 ans) : 2€ la journée

1€ la demi-journée

Un chèque caution de 150€ par vélo sera demandé.

Un règlement sera remis à chaque usager avant le départ en randonnée.

## **Indemnité spéciale de fonction du garde champêtre chef**

Par suite de la transformation de l'emploi de garde champêtre principal en garde champêtre chef, sur proposition du maire, le conseil adopte le versement de l'indemnité spéciale des gardes champêtres au taux de 10%.

## **Régie piscine**

Le conseil approuve les modifications par avenant de la régie de piscine créée par acte constitutif le 15 octobre 1975, des articles :

- 2 : le montant maximum de l'encaisse est porté à 1000€

- 6 : le régisseur est dispensé de cautionnement

- 7 : l'indemnité de responsabilité est supprimée

## **Emploi occasionnel**

Par suite du départ en retraite de Mle DESCLOUS et pour faire face aux congés de la période estivale, le maire propose la création d'un emploi pour besoins occasionnels à compter du 12 juillet prochain jusqu'au 12 septembre inclus, afin d'assurer les tâches de secrétariat..

Le conseil accepte cette création. Il charge le maire d'établir le contrat correspondant.

Les horaires d'ouverture au public seront modifiés au mois d'août : fermeture le samedi matin, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

## **DIVERS**

- L'ADMR a réglé une facture de téléphone en janvier 2010 alors que celle-ci concernait la commune (erreur des services de France Télécom par suite du changement de local).

Le conseil accepte que la commune procède au remboursement de l'ADMR : montant 37€52.

- logement de la Grande Rue : le maire propose que la commune profite de l'intervention de l'entreprise JOUBERT et de l'échafaudage qu'elle aura installé pour réaliser les travaux de l'étage ( propriété d'un privé) pour qu'elle y accomplisse la réhabilitation de la façade. Le coût estimé est de 12373.74€.  
Le conseil accepte la réalisation des travaux.

- Les travaux au stade ont débuté. Ceux des terrains de tennis sont achevés.  
Le maire propose que les terrains soient mis à disposition du tennis club de Preuilley Sur Claise qui se chargera de la gestion et de la promotion de cette activité auprès des enfants.  
La régie de tennis, qui avait été suspendue est supprimée. Les tickets en stock seront détruits.  
La réservation des courts s'effectuera désormais auprès de M. HINDY du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Puis au bar de l'Espérance du 1/9 au 31 octobre et du 1 avril au 30 juin.

- Le maire informe le conseil qu'une enquête publique en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Claise et de ses affluents demandée par la communauté de communes se déroulera du 21 juin au 9 juillet 2010 sur le territoire de la commune.

- Le Conseil municipal après en avoir délibéré donne un avis favorable à l'ouverture de l'enquête.

- Le maire remercie Serge Canouet du travail accompli dans la constitution du dossier pour l'obtention de subventions dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du camping.

- Le maire invite le conseil et les membres du personnel communal à la cérémonie organisée pour le départ en retraite, après 40 années au service de la commune et de ses habitants, de Mle DESCLOUS le 8 juillet prochain en salle en conseil à 17h30.